



1. Le Comité de suivi s'incline devant toutes les victimes innocentes des événements extrêmement graves qui se sont produits à Abidjan le 25 mars 2004 et qui se sont aggravés ensuite.
2. Il dénonce ces violences qui endeuillent la Côte d'Ivoire et remettent gravement en cause le processus de paix et de réconciliation, en dépit des efforts renouvelés de la Communauté internationale pour le faire aboutir.
3. Le Comité de suivi dénonce en outre l'escalade de la violence qui a suivi les événements du jeudi 25 mars. Il s'inquiète des informations faisant état de rafles et d'exactions dans certains quartiers d'Abidjan au cours de la nuit du 25 au 26 mars et de la journée du 26 mars. Il s'inquiète également des indications selon lesquelles des éléments civils irrégulièrement armés et en uniforme auraient pris part à ces agissements aux côtés des Forces de Défense et de Sécurité.
4. Le Comité de suivi demande instamment une commission d'enquête internationale afin de faire toute la lumière sur ces événements.

Le Comité demande avec insistance à toutes les parties ivoiriennes de cesser immédiatement toutes formes de violence et d'éviter toutes provocations qui n'auraient pour conséquence qu'une reprise des affrontements, toutes choses dont elles devront répondre devant la Communauté internationale.

6. Il exhorte toutes les parties à la retenue et au calme et lance un appel pressant à tous les signataires de l'Accord de Linas-Marcoussis pour la reprise du dialogue politique et la relance sans délai des activités gouvernementales.

Fait à Abidjan, le 27 mars 2004

* * *

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Jean Victor Nkolo

Porte-parole de la MINUCI

Tél. : +225-22483364 ou +225-22483374 ; Portable : + 225-07010689 ; Fax : +225-22483320

Email : nkolo@un.org